

Les enracinés du Palais Bourbon

par Olivier Rozenberg

Les professionnels de la politique ont mauvaise presse. Trois sociologues ont enquêté sur l'évolution du profil de nos députés, et leurs conclusions invitent à s'interroger : les résultats des élections de juin 2017 signifient-ils vraiment l'ouverture du monde politique ?

Recensé : Julien Boelaert, Sébastien Michon et Étienne Ollion, *Métier : député. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*, Paris, Raisons d'agir, 2017, 147 p., 8 €.

Depuis l'université de Strasbourg et le laboratoire SAGE, Julien Boelaert, Sébastien Michon et Étienne Ollion étudient depuis plusieurs années le profil des dirigeants politiques français. Le livre *Métier : député* constitue une première restitution de leurs travaux. Centré sur les députés, il donne à voir les différentes formes de professionnalisation en cours de l'offre politique à l'aide d'une démarche principalement prosopographique (soit l'étude des biographies, notamment des trajectoires professionnelles). Clair, synthétique et précis, leur ouvrage s'impose par sa richesse empirique, principalement mais pas exclusivement quantitative. Dix ans après *Qui sont les députés français ?*¹, le livre offre ainsi une actualisation de différentes données relatives aux députés en se concentrant sur l'étude des carrières plutôt que sur celle de la perception par les élus de leurs rôles comme l'avaient fait Olivier Costa et Éric Kerrouche.

Métier : député témoigne d'une connaissance approfondie du terrain. Les auteurs refusent par exemple de prendre pour argent comptant les fiches biographiques remplies par les députés et présentées par l'Assemblée. Ils s'attachent à produire leurs propres indicateurs, par exemple « la profession la plus significative avant d'être élu ». On apprécie aussi le

¹ Olivier Costa et Eric Kerrouche, *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

caractère mesuré du propos dans une collection connue pour son engagement critique². Loin de cautionner l'idée d'une homogénéité de l'élite, l'ouvrage met par exemple en évidence le déclassement relatif que subit la profession politique dans la France contemporaine. Les couches économiques dominantes délaisseraient ce type de carrières offrant des rendements différés et plutôt incertains.

Aux portes du Palais

En dépit de son foisonnement empirique, le livre apporte deux enseignements majeurs. En premier lieu, la part des députés ayant exercé les fonctions de collaborateurs politiques a fortement augmenté en 35 ans. Elle est passée de 14 % en 1978 à un tiers des élus en 2012, la gauche de gouvernement ayant rattrapé la droite durant cette période (p. 73). Il convient de distinguer, au sein de ce groupe, les anciens membres de cabinets ministériels – dont le poids est stable (15 % environ) – des collaborateurs d'élus et permanents de partis dont les effectifs croissent : 2 % en 1978 contre plus d'un quart des élus en 2012 (p. 80). Cette « République des assistants parlementaires » avait déjà été décrite dans d'autres travaux³, sans faire toutefois l'objet d'une étude aussi approfondie. Le phénomène caractérise autant la gauche que la droite parlementaire. Il tient à divers facteurs exogènes à la compétition législative, notamment la dotation des parlementaires en collaborateurs depuis 1975 ou la montée en puissance de la décentralisation à partir de 1982.

Second enseignement, en partie lié au premier, il faut passer de plus en plus de temps en politique pour devenir député : 12 ans en moyenne à la fin des années 1970 contre près de 19 en 2012 (p. 81). Les primo-députés de 1978 avaient exercé un mandat local depuis plus de 5 ans contre près de 10 pour ceux de 2012. Les auteurs voient dans cet allongement l'indice d'une lutte accrue pour les places au centre du champ politique. Ils évoquent un « effet de file d'attente » (p. 90) rendu possible par la multiplication des postes électifs locaux au cours des dernières décennies ainsi que des fonctions de collaborateurs précédemment évoquées. Comme l'expliquent les auteurs,

l'augmentation morphologique du champ politique a repoussé les frontières de celui-ci.
Un investissement de long terme, le plus souvent local, est requis pour accéder au pouvoir.
(p. 95)

L'allongement des carrières politiques ne tient pas seulement à l'attente aux portes du Palais Bourbon. La réélection des sortants y contribue également, même si les élections de

² On pense par exemple au récent François Denord, Paul Lagneau-Ymonet, *Le concert des puissants*, Paris, Raisons d'agir, 2016.

³ Notamment Luc Rouban, « Les députés », *Cahier du CEVIPOF*, n° 55, 2011 ainsi que ses notes ultérieures publiées sur le site du Cevipof. Sébastien Michon a par ailleurs étudié les collaborateurs parlementaires au Parlement européen (*Les équipes parlementaires des eurodéputés : entreprises politiques et rites d'institution*, Luxembourg, Larcier, 2014).

2017 présentent une sérieuse inflexion à cet égard. Surtout, le cumul des mandats, en vigueur jusqu'à cette année, a favorisé le tuilage entre les postes. Les auteurs fournissent de précieuses données en la matière, ils indiquent par exemple qu'en 2012, seule une minorité des députés de 1997-2002 était sortie de la politique (p. 101), les autres étant toujours élus locaux ou nationaux.

Ces évolutions sont d'autant plus remarquables qu'elles opèrent en dépit d'une certaine stabilité socioprofessionnelle de la composition de l'Assemblée et d'un taux de renouvellement non négligeable (y compris avant 2017)⁴. Ce sont bien des logiques propres au champ politique qui contribuent à ce type de professionnalisation. Il aurait été intéressant à cet égard d'articuler la densification du champ politique à l'œuvre, ici perçue d'un point de vue surtout sociologique, à la volonté d'autonomie qui anime depuis longtemps l'institution, et dont Delphine Gardey a offert une analyse magistrale⁵. L'entre-soi parlementaire se nourrit à la fois d'une logique de sélection des élus mise au jour par l'ouvrage, de l'organisation matérielle d'un lieu hors norme et de la manipulation constante des règles de droit par le législateur. À l'évidence ces dimensions interagissent. L'insularité du Palais Bourbon favorise certainement la prime donnée aux assistants et la sélection par le temps long qui en constituent, en définitive, une dimension sociologique.

L'Assemblée de juin 2017, entre rupture et continuité

Le renouvellement majeur de la composition de l'Assemblée en juin 2017 jette une double lumière sur les résultats de ce livre. On comprend d'abord comment la logique de professionnalisation étudiée a nourri, par réaction, une volonté de « sortir le sortant » et provoqué un renouvellement inédit sous la Ve République. Le fameux « dédagisme » puise, en partie, dans les logiques passées de recrutement des députés. À cet égard, le livre confirme la forte progression, jusqu'à 2012 inclus, des élus ayant principalement, voire exclusivement travaillé dans le monde politique. La catégorie « profession la plus active avant d'être élue » voit ainsi évoluer la part des métiers politiques de 2 % en 1978 à 16 % en 2012 (p. 111). S'ils se gardent de dénoncer toute forme de professionnalisation politique et font valoir les bienfaits démocratiques de la rémunération des parlementaires, les auteurs souscrivent cependant assez clairement aux critiques de la fermeture du monde politique. Dans la conclusion, ils interprètent par exemple les « affaires » touchant le monde politique comme résultant d'un comportement de propriétaires d'élus de longue durée soucieux d'un « juste retour » (p. 133) de leur investissement politique. La réforme radicale consistant à tirer au sort les députés est du reste évoquée assez favorablement.

⁴ Abel François & Emiliano Grossman, « Qui sont les députés français de la Ve République ? », *La Vie des idées*, 21 janvier 2011 (<http://www.laviedesidees.fr/Qui-sont-les-deputes-francais-de.html>)

⁵ Delphine Gardey, *Le linge du Palais-Bourbon. Corps, matérialité et genre du politique*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2015.

Cependant, la composition de l'assemblée élue en 2017 n'est pas seulement une réaction à l'évolution de moyen terme des carrières politiques ; elle peut aussi se comprendre, plus subtilement, comme son prolongement. Dans un dernier chapitre, les trois auteurs mettent en avant la logique d'individualisation du capital politique. Le long processus de collectivisation du travail politique et de la compétition électorale, initié à la fin du XIXe siècle et bien analysé par la sociologie politique française, s'érode en effet progressivement sous le coup de l'allongement des carrières, du rétrécissement de la base sociale des partis, de l'individualisation des ressources politiques (« mon bureau, mes collaborateurs ») et de l'explosion de l'offre médiatique (« mon site web, mes interviews »). Agents de partis, les députés tendraient à devenir de petits patrons, pour emprunter une métaphore souvent filée dans l'ouvrage. Il s'agirait alors, pour les parlementaires de base, d'exister et de se différencier les uns des autres en multipliant leurs activités et en se faisant remarquer – quitte à parfois enfreindre les consignes de vote. La désertion des espaces collectifs de l'Assemblée, comme les salles de réunion qui bordent l'hémicycle, par des députés disposant de petits bureaux, illustre bien cette tendance.

Les législatives de 2017 témoignent en partie de ce processus de dé-collectivisation. L'arrivée massive de primo-députés issus d'un parti politique ayant moins d'un an d'existence, le changement d'étiquettes de la part de députés socialistes en fin de mandat ou la gradation des types d'opposition parlementaire au président Macron s'inscrivent dans cette mutation au long cours des composantes du capital politique. L'affaire est cependant complexe puisque l'étiquette partisane importe toujours, et peut-être plus qu'avant, pour l'emporter. Bref, si l'individualisation de la vie parlementaire est en marche, le chemin est encore long.

L'activisme parlementaire reste à expliquer

Si la prise en compte des évolutions sur 35 ans se révèle particulièrement stimulante, on regrette en revanche son aspect purement monographique. Offrir une véritable comparaison aurait à l'évidence dépassé le format de la collection dans lequel le livre est publié. Cependant, certains aperçus comparatifs permettraient d'engager le débat sur le caractère purement français de la professionnalisation à l'œuvre. Le cumul des mandats, le semi-présidentialisme à la française ou la faiblesse historique des partis constituent autant de facteurs explicatifs dont il est difficile de prendre la mesure faute de comparaison.

Ensuite et surtout, on note que les auteurs semblent plus à l'aise avec la sociologie de la composition de l'assemblée qu'avec celle des activités des élus. Le travail en circonscription, par ailleurs bien étudié⁶, ou les activités à l'Assemblée, qui le sont moins, ne constituent certes pas le cœur problématique de l'ouvrage. Il demeure que les passages qui y sont consacrés se

⁶ Par exemple : Nathalie Brack, Olivier Costa, Eric Kerrouche (dir.), « Constituency Representation in France, Belgium and Germany », *French Politics*, vol. 14, n° 4, 2016.

prêtent à la critique. Peut-on par exemple comparer les taux d'adoption des projets et propositions de loi (des textes d'origine gouvernementale pour les uns, parlementaire pour les autres) pour attester la faiblesse « sans appel » du Parlement en matière législative (p. 49) ? C'est ignorer la vocation différente des deux instruments. C'est aussi passer sous silence la progression de l'adoption des textes d'origine parlementaire depuis la révision constitutionnelle de 2008⁷. En regard de la prudence et de l'inventivité dont font preuve les auteurs s'agissant des filières de recrutement des élus, de telles imprécisions surprennent.

Si les « parlementaires ne font pas leur loi » (p. 49), comment interpréter la montée en puissance des différentes activités parlementaires dont le dernier chapitre fait état (heures de séance, amendements, questions écrites) ? Les auteurs suggèrent, souvent implicitement, qu'il ne s'agit là que d'effets de communication de la part d'élus soucieux d'« exister » et de se faire entendre. Ils soutiennent plus précisément que l'évolution de moyen terme des carrières parlementaires et de la compétition politique explique l'activisme croissant des élus, d'une part, et la progression de l'indiscipline parlementaire, d'autre part. Ils écrivent à propos des députés :

la question à laquelle tous sont confrontés, c'est de savoir comment exister dans un espace particulièrement contraint. L'intense activité qu'ils déploient a, justement, pour objectif de les faire exister dans cet espace agonistique et hiérarchisé qu'est l'espace parlementaire. L'activisme législatif tient lui probablement au fait que le parti ne peut pas – ou peut de moins en moins – assurer le salut à long terme des élus. (p. 127)

Sans rejeter cette explication macrosociologique, on notera qu'elle gagnerait à être confortée par une analyse envisageant des hypothèses alternatives – par exemple s'agissant de l'indiscipline : le rôle des idéologies, de la popularité de l'exécutif, l'évolution propre à la gauche, etc. Une telle validation s'impose d'autant plus que le propos, au fond, n'a rien d'intuitif : les élus passent plus de temps en politique, ils sont entrés très tôt dans un parti, ils sont plus qu'avant redevables à des mentors, et pourtant, une fois élus, ils chercheraient à « construire un profil singulier » (p. 124) et à « signaler une différence » (p. 118) jusqu'à refuser les consignes de vote. Au regard de la sociologie des champs dont s'inspire l'ouvrage, l'hypothèse suggère que la densification et la fermeture du champ contribuent à une remise en cause d'une de ses règles essentielles : l'obéissance des députés de la majorité à l'exécutif. Il y a là un paradoxe qui, étrangement, n'est pas appréhendé comme tel et nécessite peut-être que les auteurs nourrissent leurs propos d'une plus grande diversité de données et de points de vue, en puisant par exemple dans la sociologie de la médiatisation des assemblées ou la psychologie des élus. Reste que si le livre dit vrai, la relative déstructuration du champ politique ouverte par les élections législatives de 2017 devrait favoriser la caporalisation des députés de la majorité durant la législature qui s'ouvre.

⁷ Olivier Rozenberg, « Un petit pas pour le Parlement, un grand pour la Ve République », *LIEPP Working Paper*, 61, 2016.

Publié dans lavedesidees.fr, le 17 juillet 2017.